



Membres en exercice :	<b>27</b>
Membres présents :	<b>18</b>
Suffrages exprimés :	<b>20</b>
Votes Pour :	<b>20</b>
Votes Contre :	<b>00</b>
Abstention :	<b>00</b>

Certifiée exécutoire par le Maire compte tenu de l'affichage et de la réception en Préfecture le .....  
Deshaies, le .....

La Directrice Générale des Services

**Mylène LACIDES**

L'an deux mille dix-neuf, le vendredi trois (03) du mois de Mai à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de la Commune de DESHAIES, par suite à la convocation en date du vingt-cinq Avril 2019.

**Sont présents :** MARC Jeanny, GUILLAUME Alphonse, MANIOC Alain, OPET Ghislaine, GOUBIN Fred, BARRE Augustina, NICOISE Robert (*respectivement, Maire, 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> adjoint*), MOUILA Gladys, APPOLINAIRE Lionel, GAMIETTE Julien, GAMIETTE Myonette, Philippe MORVAN, Irmine MICHALON, JUDITH (*née GOUBIN*) Villard, SOMMEIL Nicole, VALLUET Odette, GAMIETTE Liliane, BALZINC Théogat (Conseillers municipaux)

**Pouvoirs et excusés :** BERNIER Maritza (*Procuration à Monsieur Lionel APPOLINAIRE*), PHILETAS Christina (*Procuration à Monsieur Niçoise ROBERT à partir de 21h10*)

**Absents excusés** CARENE Marie-Yvonne, MOBETIE Marie-France (conseillers municipaux)

**Sont absent :** ALIDOR Fritz, SABAS Sydney, MATHIASIN Max, JEAN née SABAS Lydie, FLÉMIN Félix (conseillers municipaux),

**Secrétaire de séance :** Julien GAMIETTE

**Ont assisté :** Directrice Générale des Services : Mylène LACIDES

**Secrétaires Administratives :** Odile OPET et Yasmine SAINT-MARC

Deshaies, le **06/05/2019**

Le Maire

  
Jeanny MARC

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication

\*\*\*\*\*

## **RETRAIT D'UN VEHICULE DU PARC AUTOMOBILE DE LA COMMUNE ET DON A UNE ASSOCIATION**

### **EXPOSE DES MOTIFS**

Madame le Maire informe l'assemblée que la Commune de DESHAIES a acquis au cours des années passées, des véhicules pour les besoins des services municipaux.

Dans le cadre du renouvellement du parc automobile du Service technique, la Commune comptait procéder à la vente du véhicule suivant :

- ☛ Marque : CITROEN
- ☛ Immatriculation : AD-184-HD
- ☛ Date de mise en mise en circulation : 08 Octobre 2009



N° d'affichage :

**SEC/2019/04/004****COMMUNE DE DESHAIES**

Conseil Municipal du 03 Mai 2019

Toutefois, par courrier en date du 08 Janvier 2019 l'association Déhé Vwal a sollicité la Collectivité pour le don d'un véhicule en vue de faciliter le déplacement de leur canot lors des compétitions.

Aussi, afin de répondre à la demande de l'association et de lui permettre de disposer d'un matériel dont elle aura besoin pour exercer, sous sa seule responsabilité, son activité ;

Compte tenu du rôle important joué par cette association et de la volonté de la Municipalité à accompagner les forces vives.

### DISPOSITIF DECISIONNEL

#### **Le Conseil Municipal,**

**Vu** le Code Général de la propriété des personnes publiques, notamment son article L.3212-3

**Considérant** l'importance du tissu associatif sur le territoire communal et leur caractère d'intérêt général

**Considérant** la force du lien social crée par les associations sur le territoire, à travers leurs actions et manifestations en matière sociale, culturelle, sportive, environnementale, économique, etc..

**Considérant** la nécessité pour les associations d'adapter leur fonctionnement aux évolutions technologiques ;

**Considérant** le caractère transparent des modalités de demande et d'attribution du matériel de transport faisant l'objet de dons aux associations ;

**Considérant** la demande en date du 08 Avril 2019 de l'association DEHE VWAL pour une demande de don d'un véhicule en vue de faciliter le déplacement de leur canot lors de compétitions

Après en avoir délibéré,

### **DECIDE à l'UNANIMITE**

**Article 1 : D'APPROUVER** le retrait du véhicule du parc automobile de la Commune

**Article 2 : D'APPROUVER** la cession de la Citroën, sous forme de don à l'association Déhé Vwal,

**Article 3 : DE DONNER à Madame le Maire** pouvoir pour signer les actes et entreprendre toutes démarches s'y rapportant

Deshaies, le **06 Mai 2019**

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour expédition conforme

Le Maire  
  
**Jeanny MARC**